



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

ville : fonctionnement

Question écrite n° 75479

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de M. le ministre délégué à la ville sur les carences de la politique de la ville. La Cour des comptes a établi un rapport en février 2002 d'où il ressort des conclusions défavorables. De ce rapport, un bilan négatif est dégagé qui fait état de quatre problèmes majeurs, tout d'abord, la politique de la ville serait imprécise tant au plan national que local, ensuite, l'intervention anarchique de différents partenaires et la non-spécialisation de chacun d'eux dans un domaine d'action remettraient ainsi en question l'efficacité des structures, puis, a été relevée la complexité des procédures et des zones d'intervention, et, enfin, la politique de la ville serait difficile à lire et l'estimation de ses résultats et de son coût quasi-impossible. Aussi, il souhaiterait savoir si des actions vont être entreprises par le Gouvernement afin de simplifier, clarifier sa politique de ville et pour plus de transparence.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75479

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : ville

Ministère attributaire : ville

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 15 avril 2002, page 1984